

JOURNÉE ACADEMIQUE DE L'INNOVATION

Appel à projets

Le CARDIE de l'Académie de Poitiers organise le **25 mars 2020** la **journée académique de l'innovation et du développement professionnel**.

Après [2018](#), [2019](#), cette troisième édition sera encore l'occasion de mettre à l'honneur des équipes qui se placent dans **une dynamique de changement au service des élèves ou des usagers, qui contribuent au changement de regard des acteurs sur l'Ecole pour nourrir les ambitions que nous portons pour tous nos élèves**.

La thématique de cette année est la suivante : « Se former, former et accompagner à l'Ecole du XXIème siècle »

Modalités et calendrier :

Les équipes candidates (élèves, équipes éducatives, médico-sociales, techniques, administratives, personnels de direction, pédagogiques...) d'un établissement ou d'un groupe d'établissements, d'un service, présentent un projet qui s'inscrit **dans les priorités académiques et nationales, et qui met au cœur des pratiques la formation, l'accompagnement des élèves, mais aussi de toute la communauté éducative et/ou du service.**

Pour le CNIRE, une pratique innovante est une action pédagogique qui

- se caractérise par une attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire.
- prend appui sur la créativité des personnels et de tous les élèves
- prend forme dans un projet d'équipe, une méthodologie de conduite du changement
- met en œuvre une démarche partenariale, qui permet à l'équipe d'enrichir son action grâce aux ressources de son environnement.

Chacun de ces points ne suffit pas à lui seul, mais plusieurs combinés font d'une action une pratique innovante dans sa conduite et dans ses effets

Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative. Juillet 2013

Un jury académique intercatégoriel se réunira pour désigner les projets qui seront primés lors de la journée académique de l'innovation.

Toutes les productions seront exposées dans l'espace **Tout risque** du Rectorat de POITIERS, et consultables en ligne.

Un vote en ligne (Prix du Public) est également organisé pour permettre à toutes les personnes intéressées d'exprimer leur avis et soutenir les projets et les équipes de leur choix.

Le jury examinera les projets en disposant de deux éléments :

Un document **format A3** (affiche, dessin, croquis, infographie, ...)

Une **vidéo** de deux minutes 20 secondes maximum

La candidature sera validée si les documents sont, au plus tard le **10 mars 2020**, envoyés sous forme numérique au CARDIE (ce.cardie@ac-poitiers.fr). *Toute candidature parvenue après le 10 mars ne pourra pas être prise en compte.*

L'équipe CARDIE est à votre disposition pour répondre à vos questions, vous aider dans vos productions.